

Stages : organisation et conditions

Pour assurer à toutes des conditions de travail agréables, une organisation efficace et un respect mutuel, voici quelques conditions qui s'appliquent aux stages organisés par Eve. Veuillez en prendre connaissance lors de votre inscription.

N'hésitez pas à contacter Eve si les confirmations ou informations pratiques ne vous sont pas parvenues.

Inscription

Les modalités d'inscription sont précisées sur les feuillets de présentation de chaque stage (en ligne sur www.evedanse.be ou distribués sous forme imprimée).

Il s'agit généralement :

- 1) d'une inscription envoyée par e-mail reprenant les coordonnées demandées, ou fournie sur papier lors d'un cours ou d'une autre activité.
- 2) d'un paiement à effectuer par virement ou éventuellement en liquide en accompagnement de l'inscription papier.

Attention : une inscription n'est effective qu'à la réception du paiement.

Veillez à respecter ces étapes pour chaque stage auquel vous vous inscrivez. Vous faciliterez ainsi la gestion de l'information et des erreurs seront évitées.

Il est possible d'effectuer une inscription pour plusieurs personnes à la fois; dans ce cas, l'e-mail doit mentionner les coordonnées de chaque personne. Un virement unique peut être effectué avec les montants additionnés. Par contre, si vous vous inscrivez à plusieurs stages, chaque stage doit faire l'objet d'un virement séparé.

Votre e-mail d'inscription reçoit une confirmation en réponse dans les jours qui suivent.

Paiement

Le prix de chaque stage est précisé sur son feuillet de présentation, ainsi que la communication à joindre au virement.

Attention, une date limite est mentionnée pour la réception de votre paiement. Après cette date, il est toujours possible de payer par virement, mais le prix est majoré de 10€ par stage. Veillez donc à effectuer votre paiement AVANT la date indiquée. Tenez compte du délai de l'opération bancaire (de 1 à 3 jours selon les banques) ! Si votre paiement a été reçu après la date sans tenir compte de la majoration, vous devrez régler la différence lors du stage.

Si un virement a été effectué trop tard et n'est pas enregistré avant le début du stage, le montant doit être réglé sur place par l'élève. Le virement lui sera ensuite remboursé dès sa réception.

Annulation

En cas d'annulation d'un stage du chef de l'organisatrice (nombre insuffisant d'inscriptions, cas de force majeure), les personnes inscrites sont prévenues au plus vite et le montant versé leur est intégralement remboursé dans les jours qui suivent l'annulation.

En cas d'annulation de la part d'une personne inscrite, un montant de 10€ par jour de stage est retenu pour frais administratifs. Le solde est soit reporté sur un autre stage organisé par Eve, soit remboursé dans les jours qui suivent l'annulation, au choix de la personne.

Attention, une annulation est acceptée lorsqu'elle est communiquée de manière directe et effective (par téléphone ou e-mail) à l'organisatrice et jusqu'à 24h avant le début du stage. Passé ce délai, ou en l'absence de communication, l'inscription n'est pas annulable; aucun remboursement ni report du solde sur une autre activité ne sera effectué.

Informations pratiques

Les informations principales (dates, lieu, tarif, etc.) sont indiquées sur le feuillet de présentation de chaque stage. Un document reprenant les détails pratiques propres à chaque stage est envoyé par e-mail quelques jours avant la date : itinéraire, particularités de l'accès aux locaux, équipement fourni ou à apporter, etc. Veuillez en prendre connaissance avant de vous rendre au stage.